

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 7 juin 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	29

Objet de la délibération
Transition Ecologique CRTE - Engagement du PMGA et autorisation au Président pour signer le contrat
Référence
09_20210607_1.4.3

Date de la convocation
01/06/2021

Date d'affichage
10/06/2021

L'année deux mille vingt et un, le sept juin à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

Mme FOURÉ, DECLE, MERCUZOT, RIFFLART, Mme DELÉTRÉ, GEST, DEBART, BOCQUILLON, SAVREUX, CAPELLE, DOVERGNE, Mme THIEBAUT, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, DESFOSSÉS, MAGNIER, PETIT, THUILLIER, Mme LEROY, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme VERRIER donne pouvoir à M. RIFFLART
Mme RODINGER donne pouvoir à M. RIFFLART
M. RENAUX donne pouvoir à M. BOCQUILLON
M. DESSEAUX donne pouvoir à M. BOCQUILLON
M. DUFOUR donne pouvoir à Mme FOURÉ
Mme VANDEPITTE donne pouvoir à M. DECLE
M. SUIN donne pouvoir à Mme THIEBAUT
M. DINOARD donne pouvoir à Mme LEROY

Excusés, absents :

M. FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THÉVENIAUD, Mme PINON, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme A. LEMAIRE, Mme A.M. LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, CLIQUET, STOTER, Mme DE WAZIERS, BOHIN, LENGLET, NOBLESSE, DURIEUX, Mme HIVER, BABAUT.

A été nommé(e) secrétaire de séance

M. Paul-Eric DECLE.

Dans le cadre du partenariat entre l'Etat et les Régions, signé le 28 septembre 2020, le gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins ainsi qu'aux objectifs des politiques territoriales de l'Etat.

Du fait de la mise en œuvre du plan de relance nationale, la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG en date du 20 novembre 2020 portant élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique, et précisant le nouveau cadre de contractualisation entre l'Etat et les acteurs locaux à l'occasion de la territorialisation du Plan France Relance.

Il appartient aux services de l'Etat et plus particulièrement aux Préfectures de préparer et d'engager la formalisation des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Ces nouveaux contrats doivent répondre à plusieurs objectifs :

- Associer à court terme les territoires dans leurs différentes composantes (collectivités territoriales, établissements publics, acteurs socio-économiques, associations...) au plan de relance ;
- Décliner un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme ;
- Accompagner, sur la durée du mandat communal, les collectivités et EPCI dans leur projet de territoire ;
- Être l'illustration de l'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

Ce contrat engagera le Pôle métropolitain du Grand Amiénois et ses 8 EPCI membres de travailler sur le projet de CRTE pour les cinq ans à venir.

Considérant que le périmètre de contractualisation pertinent est le Pôle métropolitain du Grand Amiénois, il est demandé au Comité syndical d'autoriser le Président à co-signer ce contrat avec l'Etat, et les EPCI qui le composent.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de contractualiser avec l'Etat dans le cadre du CRTE.
- Autorise le Président à co-signer ce contrat avec l'Etat, et les 8 EPCI qui le composent.

Fait et délibéré le 7 juin 2021
Et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme,

Le Président,

P. RIFFLART



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	0920210607143
Date de la décision :	2021-06-07 00:00:00+02
Objet :	TRANSITION ECOLOGIQUE - CRTE - ENGAGEMENT DU PMGA ET AUTORISATION AU PRESIDENT POUR SIGNER LE CONTRAT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20210607-0920210607143-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210607-0920210607143-DE-1-1_0.xml	text/xml	974
Nom original :		
09_20210607_143_CRTE Engagement du PMGA et autorisation au Président pour signer le contrat.pdf	application/pdf	88877
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210607-0920210607143-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	88877

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 juin 2021 à 10h02min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 juin 2021 à 10h02min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 juin 2021 à 10h21min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 juin 2021 à 10h22min00s	Reçu par le MI le 2021-06-08

